

Formation pouvant
répondre aux
exigences formation
des MAEC

Objectifs :

- Donner les bases essentielles pour une fertilisation raisonnée :
- Développer les principes de la fertilisation raisonnée dans son exploitation

Public : actifs du monde agricole
Personne en situation de handicap nous contacter

Pré-requis : aucun

Durée : 20h (5 séances de 4h)

Dates : 31 mars, 5, 7, 12, 14 avril 2022
Chambre d'Agriculture et exploitations

Limite d'accès : inscription possible
jusqu'au 28 mars 2022

CONTENU INDICATIF

● Quelques rappels sur la fertilisation

Présentation des enjeux de la fertilisation (coût, incidence économique et environnementale)
Engrais verts et analyse de sol
Fertilisation organo minérale
Distances réglementaires et charge/hectare en unité fertilisante

● Gestion de la fertilisation

Comment améliorer les propriétés de son sol ?
Gestion de la fertilisation pour le pâturage
Gestion de la fertilisation en bac de permaculture
Retour d'expérience d'agriculteurs
Analyse de cas concrets

● Valorisation des ressources de l'exploitation

Optimisation des déchets verts des exploitations agricoles
Ressources valorisables en complément des engrais chimiques
Analyse de cas concrets

METHODES PEDAGOGIQUES & EVALUATION

Méthode démonstrative basée sur le transfert de savoir-faire, de partage d'expériences, de pratique sur une parcelle, apports théoriques en salle avec remise de documents techniques, Evaluation en amont et à l'issue de la formation

CONTACTS

Responsable de stage : Daniel RENE-CORAIL
Service formation : 0596 51 91 69 / 0596 51 91 67
ingrid.keclard@martinique.chambagri.fr
michel.lauzea@martinique.chambagri.fr

TARIF

GRATUIT - prise en charge VIVEA

**Voir les conditions générales*

INTERVENANTS

Daniel RENE-CORAIL,
Conseiller en développement

